

# Décideur en entreprise soumise à agrément

## Programme

### La réglementation et la sécurité environnementale

Cadre français, définition des produits, produits autorisés et produits illégaux, réglementation de leur stockage et transport, utilisation des produits, réglementation spécifique à l'activité du secteur, risques et principales voies de contamination dans l'environnement, pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement.

### La santé, la sécurité des applicateurs et espace ouvert au public

Risques liés à l'utilisation des produits, dangerosité des produits, situations d'exposition aux dangers, mesures à prendre afin de réduire les risques pour les êtres humains, principales mesures de prévention et de protection (EPI).

### La réduction de l'usage, méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels, techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.), Évaluation comparative de l'utilisation des produits et de la nécessité d'intervenir, choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité.

## Public

Agriculteurs ; pépiniéristes ; agents territoriaux

## Prérequis

Avoir de bonnes bases en produits phytopharmaceutiques

## Modalités d'admission et délai d'accès

Entretien – fiche d'inscription et signature d'un contrat ou convention de formation dans un délai de 8 à 15 jours après la demande

## Objectifs

Acquérir son certificat individuel

## Moyens et méthodes pédagogiques

Exercices pratiques et interactifs écrits et oraux

## Nombre de participants

5 à 20 participants

## Dates de la formation

Au fil de l'eau et sur demande

## Suite de parcours

Possibilité d'acheter et d'appliquer après la demande effectuée sur le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## Accessibilité

-Locaux : Réglementation ERP –Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite  
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

## Programme de formation

Voir ci-dessus

## Lieu : région des Hauts de France

## Tarif

210 € par jour de formation - possibilité de prise en charge par l'OPCO ou par le CPF – nous consulter

### Durée

14 heures

### Validation

Attestation de formation et Certificat  
si seuil atteint

### Modalités d'évaluation

Test

### Contact

LE CENTRE

Tél. 03.28.62.38.78

Mail : [bourbourg.formation@cneap.fr](mailto:bourbourg.formation@cneap.fr)

Responsable pédagogique et référent :

Vanessa FOUSSIER – Tel :

Mail : [vanessa.foussier@cneap.fr](mailto:vanessa.foussier@cneap.fr)

### Informations RNCP – Répertoire spécifique :

N° fiche : RS5655

Date de publication de la fiche : 13/12/2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la  
Souveraineté Alimentaire.

